

2024/

Décision 2024/17



Portant attribution du marché subséquent n°01 de travaux de voiries pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis – Zone d'activité de la vallée d'Hérie à Caudry (59540)

Dans le cadre de l'accord-cadre à marchés subséquents passé en procédure adaptée de travaux de voiries pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, le présent marché subséquent a pour objet la réfection et l'aménagement des trottoirs d'une partie de la Rue de Wedel situé à Caudry (59540) (du rond-point sur la D115A au numéro 29).

Les travaux débuteront à compter de septembre 2024.

Les offres étaient à fournir avant le 15 mai 2024, 12h00 par les trois soumissionnaires retenus préalablement à savoir : DESCAMPS TP, LORBAN TP et ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 10 juin 2024 à 09h30 et a transmis à Monsieur le Président les notes obtenues par les offres déposées, ainsi que leur classement :

- 1er rang : DESCAMPS TP a obtenu 98,42 points pour une offre à 623 435,20 € HT ;
- 2nd rang : LORBAN TP a obtenu 90,52 points pour une offre à 654 188,00 € HT ;
- 3e rang : JEAN LEFEBVRE a obtenu 85,88 points pour une offre à 794 657,42 € HT.

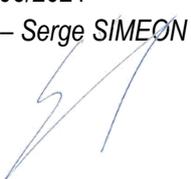
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1618-1, L.1618-2, L.2122-22 et R1618-1,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **D'attribuer le marché subséquent objet de la présente décision à DESCAMPS TP ;**
- **De signer l'ensemble des documents nécessaires à son exécution.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 14/06/2024 Publication le 14/06/2024 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i> 	Fait à Beauvois-en-Cambresis, le 14/06/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional Serge SIMEON  
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



Soumissionnaire :

DESCAMSP TP

JEAN LEFEBVRE

LORBAN TP

MARCHÉ SUBSÉQUENT N°01 DE TRAVAUX DE VOIRIES POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS – ZONE D'ACTIVITÉ DE LA VALLÉE D'HÉRIE À CAUDRY (59540)

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Services techniques
- Procédure de passation : Marché subséquent en vertu de l'article R2162-10 du code de la commande publique
- Forme : Marchés subséquents conformément aux articles L2125-1 1°, et R2162-7 à R2162-12
- Nature : Travaux
- Date de réception des offres : 15 mai 2024, 12h00
- Durée d'exécution du marché subséquent : 6 mois à compter de l'ordre de démarrage des travaux
- Date de notification de l'ordre de démarrage des travaux :

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : etudes@descampstp.fr

Article 1 -	Objet et étendue du marché subséquent.....	3
1-1.	Objet de la consultation	3
1-2.	Mode de passation	3
1-3.	Nomenclature communautaire	3
1-4.	Lieux d'exécution.....	3
1-5.	Délais d'exécution	3
1-6.	Modalité de règlement.....	3
1-7.	Délais de validité des offres	3
1-8.	Sous-traitance	3
1-9.	Acheteur	4
1-9.1.	Désignation de l'acheteur.....	4
1-9.2.	Personne habilitée à signer l'accord-cadre.....	4
1-10.	Comptable assignataire.....	4
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	4
2-1.	Documents généraux	4
2-2.	Documents particuliers.....	4
Article 3 -	Engagement du soumissionnaire.....	5
Article 4 -	Offre de prix.....	5
Article 5 -	Paiements.....	5
Article 6 -	Assurances	6
Article 7 -	Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	6
Article 8 -	Décision du pouvoir adjudicateur.....	6
Article 9 -	Signature du pouvoir adjudicateur	6

Article 1 - OBJET ET ÉTENDUE DU MARCHÉ SUBSÉQUENT

1-1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'accord-cadre à marchés subséquents passé en procédure adaptée de travaux de voiries pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, le présent marché subséquent a pour objet la réfection et l'aménagement des trottoirs d'une partie de la Rue de Wedel situé à Caudry (59540).

1-2. MODE DE PASSATION

Le présent marché est passé dans le cadre de l'accord-cadre à marchés subséquents susmentionné conformément aux articles L2125-1 1°, et R2162-7 à R2162-12.

1-3. NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 45233200-1 Travaux de revêtement divers.

1-4. LIEUX D'EXÉCUTION

Le présent marché subséquent porte sur une partie de la Rue de Wedel situé dans la Zone d'Activités de la Vallée d'Hérie à Caudry (59540) du rond-point sur la D115A au numéro 29 de la Rue de Wedel.

1-5. DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le titulaire s'engage à réaliser les travaux à compter de septembre 2024.

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée de six mois à compter de la notification de l'ordre de démarrage des travaux. Le délai de réalisation des travaux pourra être suspendus si les conditions garantissant la bonne exécution du chantier ne sont pas réunies.

1-6. MODALITÉ DE RÈGLEMENT

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

1-7. DÉLAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-8. SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance n'est pas autorisée.

1-9. ACHETEUR

1-9.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis assurant la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr SIRET : 200 030 633 00198

1-9.2. Personne habilitée à signer l'accord-cadre

Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

1-10. COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - DOCUMENT DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

2-1. DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Le présent marché subséquent est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux (CCAG-TVX) et aux documents de l'accord-cadre à marchés subséquents.

2-2. DOCUMENTS PARTICULIERS

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE-2024MS1ZAHérie) remis aux trois titulaires de l'accord-cadre comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (4-AE-2024MS1ZAHérie) ;
- L'offre financière (5-Prix-2024MS1ZAHérie), le bordereau de prix unitaire (BPU-2024MS1ZAHérie) et le détail estimatif (DE-2024MS1ZAHérie) ;
- Le cahier des clauses particulières (3-CCP-2024MS1ZAHérie) ;
- Le plan du projet (6-Projet-2024MS1ZAHérie) ;
- Les plans de la Rue de Wedel (7-Plan-2024MS1ZAHérie) à compléter et à transmettre à la réception des travaux ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2024MS1ZAHérie) ;
- L'avis de marché (1-AM-2024MS1ZAHérie).

Article 3 - ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché subséquent, le soumissionnaire engage la société dont les données figurent ci-dessous, titulaire de l'accord-cadre à marchés subséquents, sur la base de son offre.

Nom commercial : DESCAMPS TP

Prénom, NOM et titre de son représentant :

JACQUEMIN Edouard, Directeur

Numéro SIRET : 433 038 130 000 38

Adresse de l'établissement : 8 Rue de Wedel 59 540 CAUDRY

Adresse électronique : etudes@descampstp.fr

Numéros de téléphone : 03 27 37 13 11

À exécuter le présent marché subséquent et ce, conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.

Article 4 - OFFRE DE PRIX

L'offre de prix est à compléter dans le tableur EXCEL nommé 5-Prix-2024MS1ZAHerie.

Le document est à éditer au format PDF et à signer électroniquement.

Article 5 - PAIEMENTS

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Titulaire

DESCAMPS TP

Domiciliation

CREDIT MUTUEL

Code banque

10278

Code guichet

00278

Numéro de compte

00020013101

Clé RIB

77

IBAN

FR76 1027 8002 7800 0200 1310 177

Code BIC

CMCIFR2A

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 6 - ASSURANCES

Compagnie d'assurance

GENERALI

N° de police

AL 012 448

L'attestation d'assurance est jointe au présent acte d'engagement.

Article 7 - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE(S) CANDIDAT(S)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
JACQUEMIN Edouard, Directeur	Caudry, le 15.05.2024	Ets DESCAMPS T.P. 8, ZI rue de Wedel 59540 CAUDRY Tél. 03 27 37 13 11

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 8 - DÉCISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le présent soumissionnaire conformément à la décision du Président n°2024/..... :

- est retenu ;
- n'est pas retenu.

Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Le Président de la Communauté de Communes du
Caudrésis-Catésis

Serge SIMÉON

Annexe 1 : Cession et nantissement des créances

Dans les conditions prévues par les articles L313-23 à L313-35 du code monétaire et financier, le titulaire du marché subséquent / le sous-traitant du marché subséquent / le bénéficiaire de la facture, ci-dessous désigné comme suit :

Nom entreprise :

Numéro SIRET :

Nom, Prénom représentant :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Numéros de télécopie :

Adresse de l'établissement :

nous a été cédé/ nanti :

→ en totalité ;

→ en partie ;

par bordereau le la(es) créance(s) suivante(s) :

→ Accord-cadre passé en procédure adaptée de travaux de voiries pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

➤ Désignation de la commande :

→ Référence du marché subséquent :

→ Référence de l'ordre de service numéro :

→ Référence de l'acompte ou de la facture :

→ Référence du sous-traité :

➤ Lieu d'exécution :

➤ Acheteur :

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr SIRET : 200 030 633 00198

➤ Montant ou évaluation de la créance cédée ou nantie :

→ En cas de cession ou de nantissement total : € HT ;

→ En cas de cession ou de nantissement partiel :

→ Désignation de la part [du marché public/du marché subséquent] :

→ Montant ou l'évaluation est égal(e) à € HT ;

Conformément aux dispositions de l'article L313-28, nous vous demandons de cesser, à compter de la réception de la présente notification, tout paiement au titre de cette (ces) créance(s) à l'opérateur économique ci-dessus désigné.

➤ Mode de règlement :

En conséquence, le règlement des sommes revenant à l'opérateur économique indiqué ci-dessus devra être effectué à la personne morale ci-dessous désignée par virement bancaire :

Nom entreprise :

Numéro SIRET :

Nom, Prénom représentant :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Numéros de télécopie :

Adresse de l'établissement :

Coordonnées bancaires :

Titulaire

Domiciliation

Code banque

Numéro de compte

Code guichet
Clé RIB



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	00278	00020013101	77	EUR	CMNE CENTRE D'AFFAIRES VALENCIEN

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8002 7800 0200 1310 177	CMCIFR2A

Domiciliation
CMNE CENTRE D'AFFAIRES VALENCIEN
12 AVENUE DU GENERAL HORNE
59300 VALENCIENNES

Titulaire du compte (Account Owner)
ETS DESCAMPS TP
8 RUE DE WEDEL
59540 CAUDRY

☎ 09 69 39 09 21 appel non surtaxé

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A01	<p>Installation de chantier Ce prix rémunère forfaitairement les frais d'installation de chantier, l'amenée et le repliement du matériel. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements de l'emprise du chantier, les aires de stockage, la réalisation et l'entretien des accès au chantier et au dépôt, la fourniture et les frais d'installation des baraques de chantier, des ateliers, des entrepôts, l'amenée du matériel de chantier et son repliement, l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels, des matériaux en excédent et la remise en état des lieux ; - Les branchements aux réseaux divers, les frais de gardiennage et de nettoyage et clôtures ; - Les locaux à mettre à la disposition du personnel conformément aux dispositions en vigueur ; - Les installations achevées et le matériel de chantier amené à pied d'oeuvre, une fraction égale aux deux tiers (2/3) du prix sera réglée à l'entrepreneur, le solde sera versé après repliement de toutes les installations, l'enlèvement des matériaux en excédent et la remise en état des lieux. 	Forfait (F)	550,00 €	cinq cent cinquante euros
A02	<p>Signalisation de chantier Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture et la mise en place de signalisation de chantier. Il comprend également la surveillance, l'entretien, le remplacement s'il y a lieu, le repliement des panneaux et dispositifs de signalisation routière et de jalonnement temporaire du chantier, conformément à la réglementation en vigueur. Une fraction égale aux deux tiers sera versée dès la mise en place de la signalisation complète, le solde interviendra à l'achèvement des travaux après repliement du matériel et remise en état des lieux. Il s'applique au forfait pour l'ensemble du chantier.</p>	Forfait (F)	200,00 €	deux cents euros
A03	<p>GBA en séparation de voie circulée Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place et la maintenance de glissières béton, pour signalisation temporaire de chantier, mise en place d'une circulation en alternat pendant les travaux en demi-chaussée y compris repli de l'ensemble de l'installation.</p>	Forfait (F)	400,00 €	quatre cents euros
A04	<p>Signalisation pour déviation Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place et la maintenance de tous les équipements de signalisation nécessaires pour les déviations locales y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de plans détaillés de déviation qui seront soumis à approbation, - les démarches administratives auprès des services compétents, - le repli de l'ensemble des installations 	Forfait (F)	200,00 €	deux cents euros
A05	<p>Signalisation pour phasage Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place et la maintenance de tous les équipements de signalisation nécessaires pour chaque changement de phase du chantier y compris, le repli de l'ensemble des installations.</p>	Forfait (F)	100,00 €	cents euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A06	Implantation et piquetage Ce prix comprend la rémunération d'un géomètre extérieur à l'entreprise, agréé par le maître d'oeuvre, qui devra assurer l'implantation de la voie partagée, des coffrets de branchement, en x, y, z et à mesure de l'avancement des travaux, ainsi que les relevés d'après travaux et toutes les démarches inhérentes. Il comprend les frais de déplacement, le travail sur site, le report sur informatique des informations (en format .dwg), la transmission au maître d'oeuvre des informations, l'édition en format papier pour l'entreprise, les plans d'exécution seront à transmettre en 4 exemplaires couleur (plan de voirie - nivellement et assainissement) En cas de non remise de ces documents, le déplacement éventuel des fourreaux et/ou réseaux, suite à des adaptations nécessaires sur site, sera à la charge de l'entreprise.	Forfait (F)	150,00 €	cent cinquante euros
A07	Panneaux de chantier 2m x 3m Ce prix rémunère forfaitairement l'amenée sur le chantier et le repliement en fin de travaux de 2 panneaux de chantier 2m x 3m, précisant l'opération, le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre, les entreprises et les financements.	Forfait (F)	650,00 €	six cent cinquante euros
A08	Constat d'état des lieux Ce prix rémunère au mètre linéaire la réalisation d'un état des lieux exhaustif par huissier de justice y compris la fourniture d'un rapport en deux exemplaires en couleurs et CD informatique.	Mètre linéaire (ML)	17,00 €	dix-sept euros
A09	Abattage et dessouchage d'arbre Ce prix rémunère à l'unité l'abattage et le dessouchage de l'arbre situé dans l'emprise des travaux conformément au plan des travaux. Ils comprennent tous les travaux nécessaires à l'abattage et l'enlèvement d'arbre existant : - Le transport et l'amenée du matériel approprié ; - Le démontage ou l'abattage direct de l'arbre désigné par la maîtrise d'oeuvre ; - Le rabotage de la souche à la grignoteuse mécanique, le remblai de la fouille après essouchage en terre végétale issue des remblais existants sur le site jusqu'au niveau fini, calculé après tassement ; - La remise en état du site d'abattage par l'engazonnement de la zone de travail ; - Les produits de l'ébranchage et la souche seront broyés sur place ou évacuées si l'arbre présentait des problèmes phytosanitaires.	Unité (U)	200,00 €	deux cents euros
A10	Démolition de trottoirs Ce prix s'applique au mètre carré, il comprend : - la démolition de trottoir pour une profondeur de 30 cm ; - le démontage manuel ou mécanique des enrobés, du corps de trottoir.	Mètre carré (M2)	15,00 €	quinze euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A11	<p>Réalisation du marquage-piquetage des réseaux</p> <p>Ce prix rémunère le marquage piquetage permettant de signaler les réseaux enterrés (réseau principal et branchements et leurs zones de précaution) et le cas échéant, la localisation des points singuliers, tels que les affleurants, les changements de direction et les organes volumineux ou présentant une criticité particulière au sens de l'article R 554-22 II mentionnée par l'exploitant de réseau. Le marquage piquetage doit être réalisé pour tous les réseaux enterrés identifiés situés dans la zone d'intervention et à moins de 2 mètres en planimétrie de la zone d'emprise des travaux affectant le sol. Il est effectué en tenant compte notamment de l'incertitude de positionnement des ouvrages concernés. La prestation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le marquage piquetage conformément au code couleur de l'Annexe E.3 du Fascicule 3 du Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux ; - le compte rendu de marquage piquetage et le reportage photographique ; - le maintien en l'état du marquage piquetage pendant toute la durée des 	Forfait (F)	150,00 €	cent cinquante euros
A12	<p>Démolition de voirie</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (m²) de chaussée en enrobés ou pavés quelle que soit l'épaisseur du corps de chaussée. Il comprend toutes sujétions pour le démontage des enrobés, grave bitume ou grave hydraulique jusqu'à une épaisseur de 20 cm.</p>	Mètre carré (M2)	10,00 €	dix euros
A13	<p>Rabotage de chaussée pour une épaisseur inférieure ou égale à 10cm</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (m²) et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rabotage de la chaussée sur une épaisseur inférieure ou égale à 10 cm ; - Le déchargement et le transport des déblais à la décharge, y compris frais de décharge. 	Mètre carré (M2)	10,00 €	dix euros
A14	<p>Fourniture et pose de bordures T1 normalisées en béton classe A</p> <p>Compris implantation et piquetage, la démolition de la couche de forme (éventuelle) et son réglage, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Béton de fondation sur 15 cm dosé à 300 Kg, l'épaulement coffré sur une même épaisseur. Toute fourniture et sujétions de pose en alignement ou en courbe, sujétions de raccordement aux ouvrages existants et des joints de dilatation tous les 30 m. Ce prix comprend également les bordures de liaison de type A-T.</p>	Mètre linéaire (ML)	35,00 €	trente-cinq euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A15	Fourniture et pose de bordures A2 normalisées en béton classe A Compris implantation et piquetage, la démolition de la couche de forme (éventuelle) et son réglage, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Béton de fondation sur 15 cm dosé à 300 Kg, l'épaulement coffré sur une même épaisseur. Toute fourniture et sujétions de pose en alignement ou en courbe, sujétions de raccordement aux ouvrages existants et des joints de dilatation tous les 30 m. Ce prix comprend également les bordures de liaison de type A-T.	Mètre linéaire (ML)	25,00 €	vingt-cinq euros
A16	Fourniture et pose de bordurettes P1 normalisées en béton classe A Compris implantation et piquetage, la démolition de la couche de forme (éventuelle) et son réglage, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Béton de fondation sur 15 cm dosé à 300 Kg, l'épaulement coffré sur une même épaisseur. Toute fourniture et sujétions de pose en alignement ou en courbe, sujétions de raccordement aux ouvrages existants et des joints de dilatation tous les 30 m.	Mètre linéaire (ML)	20,00 €	vingt euros
A17	Fourniture et pose de caniveau CS1 normalisées en béton classe A Compris implantation et piquetage, la démolition de la couche de forme (éventuelle) et son réglage, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Béton de fondation sur 15 cm dosé à 300 Kg, l'épaulement coffré sur une même épaisseur. Toute fourniture et sujétions de pose en alignement ou en courbe, sujétions de raccordement aux ouvrages existants et des joints de dilatation tous les 30 m.	Mètre linéaire (ML)	24,00 €	vingt-quatre euros
A18	Fourniture et pose de résine couleur ocre sur chaussée yc vernis Ce prix rémunère, au mètre carré : - La fourniture et mise en oeuvre de revêtement gravillonné d'agrégats naturels de granulométrie 2,5/5 de résine couleur ocre 2mm d'épaisseur sur chaussée et sur une résine méthacrylique durcissant par réaction chimique après mélange du durcisseur. Une couche de vernis sera appliquée sur la résine.	Mètre carré (M2)	22,00 €	vingt-deux euros
A19	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée l. 0,20m Ce prix rémunère, au mètre carré : - La fourniture et mise en oeuvre de revêtement gravillonné d'agrégats naturels de granulométrie 2,5/5 de résine couleur ocre 2mm d'épaisseur sur chaussée et sur une résine méthacrylique durcissant par réaction chimique après mélange du durcisseur. Une couche de vernis sera appliquée sur la résine.	Mètre linéaire (ML)	13,20 €	treize euros vingt cents

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A20	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée I. 1,00m Ce prix rémunère, au mètre carré : - La fourniture et mise en oeuvre de revêtement gravillonné d'agrégats naturels de granulométrie 2,5/5 de résine couleur ocre 2mm d'épaisseur sur chaussée et sur une résine méthacrylique durcissant par réaction chimique après mélange du durcisseur. Une couche de vernis sera appliquée sur la résine	Mètre linéaire (ML)	22,00 €	vingt-deux euros
A21	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée I. 1,50m Ce prix rémunère, au mètre carré : - La fourniture et mise en oeuvre de revêtement gravillonné d'agrégats naturels de granulométrie 2,5/5 de résine couleur ocre 2mm d'épaisseur sur chaussée et sur une résine méthacrylique durcissant par réaction chimique après mélange du durcisseur. Une couche de vernis sera appliquée sur la résine.	Mètre linéaire (ML)	33,00 €	trente-trois euros
A22	Réalisation d'un abaissé de bordure en caniveau CC1 y compris réfection des enrobés Ce prix rémunère, à l'unité la réalisation d'abaissés de borduration au droit du nouveau passage piéton sur 5,00m de largeur pour chaque côté du passage piéton, comprenant : (soit 2 x 5,00m) * le sciage des enrobés en chaussée et trottoir * la démolition des enrobés sur 1,00m de large en chaussée et sur la largeur du trottoir * la dépose du bloc bordure-caniveau existant * les joints de couture à l'émulsion de bitume * les terrassements nécessaires pour les fondations de la borduration et reprofilage du trottoir * la fourniture et mise en oeuvre de grave traitée 0/20 sur 0,35m d'épaisseur pour les fondations sous de longueur 3,00m. * 1 Unité = 1 passage piéton = 2 abaissés	Unité (U)	500,00 €	cinq cents euros
A23	Déplacement de poteau incendie existant (y compris ajustement du esse entre 5m et 10m) Ce prix rémunère : - Le déplacement du poteau incendie existant ; - La prestation comprend le esse de réglage et toutes les pièces spéciales nécessaires au futur raccordement.	Unité (U)	950,00 €	neuf cent cinquante euros
A24	Fourniture et mise en oeuvre de GTLH 0/20 y compris compactage Ce prix rémunère la fourniture et mise en oeuvre en trottoir de GTLH 0/20 - Doit être fourni les bons de pesée des transports d'approvisionnement.	Tonne (T)	35,00 €	trente-cinq euros
A25	Maintenance de la déviation locale Ce prix rémunère la maintenance de la déviation fournie et posée par le Maître d'oeuvre pendant toute la durée des travaux (déviation située en agglomération). Il comprend au minimum un passage journalier sur l'itinéraire de la déviation, la surveillance, l'entretien, la réparation et éventuellement le remplacement de tous les dispositifs de signalisation jalonnant cet itinéraire. Il s'applique au forfait pour l'ensemble du chantier.	Journée (J)	300,00 €	trois cents euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A26	<p>Nettoyage de support et balayage énergétique</p> <p>Ce prix rémunère le nettoyage du support (chaussée) par le grattage puis le balayage énergétique du revêtement actuel de la chaussée.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le grattage et le balayage énergétique ; - le ramassage et l'évacuation des produits du grattage et du balayage à la décharge choisie par l'entrepreneur. <p>Il s'applique au mètre carré de surface traitée.</p>	Mètre carré (M2)	15,00 €	quinze euros
A27	<p>Déblais de toute natures (>50m3)</p> <p>Ce prix rémunère la fouille quelle que soit la nature du terrain, le chargement, le transport, le déchargement et le réglage pour mise en remblais ou en dépôt dans l'emprise du chantier.</p> <p>Il ne s'applique qu'aux déblais résultant de l'exécution des plates-formes des encaissements pour la chaussée et pour les bordures-caniveaux. Ceux relatifs à l'encaissement des trottoirs et à la création des ouvrages d'assainissement sont rémunérés par un autre prix.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube les volumes à prendre en compte étant obtenus par comparaison des profils levés contradictoirement avant et après exécution des déblais.</p>	Mètre cube (M3)	10,00 €	dix euros
A28	<p>Evacuation des déchets (>50m3)</p> <p>Ce prix rémunère une plus-value de déblais pour le transport de ceux-ci à une décharge située à l'extérieur de l'emprise du chantier ; décharge choisie par l'entreprise.</p> <p>Il s'applique au mètre cube de déblais excédentaires ou impropres à la mise en remblais (décision du Maître d'oeuvre). Le cube à prendre en compte résultant de la différence entre le volume total des déblais et le volume utilisé en remblais mesuré après compactage.</p>	Mètre cube (M3)	15,00 €	quinze euros
A29	<p>Dérasement d'accotements et talutage</p> <p>Ce poste rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arasement d'accotements, les terrassements spécifiques ; - Le talutage, les terrassements spécifiques ; - Le nettoyage de la chaussée, la remise en état des abords des fossés, la remise en forme et le réglage des accotements. 	Mètre carré (M2)	15,00 €	quinze euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A30	Sciage des enrobés Ce poste rémunère : Le sciage d'enrobés, quelle qu'en soit l'épaisseur, y compris balayage après sciage.	Mètre linéaire (ML)	4,00 €	quatre euros
A31	Fourniture et mise en oeuvre de géotextile Ce poste rémunère : - La fourniture et pose de Géotextile anti-contaminant type DA-4 KN 13 (classe 4) ou strictement équivalent ; - Prévoir recouvrement de 0,50 m minimum entre les lés ; - Prévoir un agrafage en cas de changement de cote altimétrique franche. N.B. : La surface indiquée représente la surface « au sol » hors débord, mais il y a lieu de réincorporer dans le prix unitaire la surface de remontée sur les flancs + recouvrement.	Mètre carré (M2)	2,00 €	deux euros
A32	Elargissement de chaussée Ce poste rémunère : - Le nivellement du fond de forme décaissé à 0,30 m minimum ; - Le transport, la fourniture, la mise en oeuvre et le compactage de GNT 0/31,5 reconstitué sur une épaisseur de 0,30 m minimum ; - Doit être fourni les bons de pesée des transports d'approvisionnement.	Tonne (T)	30,00 €	trente euros
A33	Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/31,5 y compris compactage Ce prix rémunère : - Le nivellement du fond de forme ; - Le transport, la fourniture, la mise en oeuvre et le compactage de GNT 0/31,5 reconstitué sur une épaisseur de 0,30 m minimum ; - Doit être fourni les bons de pesée des transports d'approvisionnement.	Tonne (T)	30,00 €	trente euros
A34	Couche d'accrochage Ce poste rémunère la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m2 bitume résiduel - 6 l/m2 gravillon calcaire 4/6).	Mètre carré (M2)	1,40 €	un euro quarante cents
A35	Couche de cure Ce poste rémunère la couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m2 bitume résiduel - 8 l/m2 gravillon calcaire 4/6).	Mètre carré (M2)	2,00 €	deux euros
A36	Fourniture et mise en oeuvre de BBSG 0/10 calcaire dosés à 150 kg/m² Ce poste rémunère : - la réalisation par tous les moyens utiles d'un tapis d'enrobés 0/10 calcaire noirs à raison de 150 kg/m ² y compris réglage et compactage ; - doit être fourni les bons de pesée des transports d'approvisionnement.	Tonne (T)	145,00 €	cent quarante-cinq euros
A37	Confection de joint sablé Ce poste rémunère la réalisation de joints de couture à l'émulsion	Mètre linéaire (ML)	4,50 €	quatre euros cinquante cents
A38	Fouille en tranchée DN 400 Ce poste rémunère : L'exécution des tranchées pour canalisations de DN 400 intérieur quelque soit la profondeur avec évacuation des déblais à la décharge. Ce prix rémunère en outre toutes sujétions d'étalement ou de blindage.	Mètre linéaire (ML)	45,00 €	quarante-cinq euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
A39	<p>Fourniture et pose de DN 400 135B</p> <p>Ce poste rémunère : La fourniture et la pose de canalisation en béton de 400mm de diamètre intérieur de 135b pour busser l'accès d'un chemin. Il comprend les déblais de toute nature avec évacuation à la décharge, la fourniture à pied d'oeuvre et la mise en oeuvre de 0ml 5 de sable en fond de tranchée, la fourniture et la pose des tuyaux y compris les raccordements, la façon des joints et les coupes éventuelles, le remblaiement de sable jusque 0ml 5 au-dessus de la génératrice supérieure du tuyau ainsi que toutes fournitures, main d'oeuvre et sujétions relatives au raccordement sur le terrain.</p>	Mètre linéaire (ML)	100,00 €	cents euros
A40	<p>Fourniture et pose de tête de sécurité DN400</p> <p>Ce poste rémunère : La fourniture et la pose de tête de buse de fossé « type sécurité » en béton préfabriqué pour la canalisation de diamètre 400mm. Il comprend la fourniture à pied d'oeuvre et la mise en oeuvre de 0ml 5 de sable en fond de tranchée, la fourniture à pied d'oeuvre de la tête de base, sa mise en place, le raccordement de la tête à la base, posée en couverture de fossé, la fourniture et la pose de sable si nécessaire, la main d'oeuvre et toutes sujétions.</p>	Unité (U)	400,00 €	quatre cents euros
A41	<p>Terrassement de purges en chaussée sur 0,40m d'épaisseur y compris évacuation en décharge</p> <p>Ce poste rémunère : La démolition par tous les moyens utiles de la chaussée existante sur une épaisseur de 0,40m, le chargement, l'évacuation et la mise en décharge des matériaux extraits. La réalisation, la fourniture et la mise en oeuvre : - Les piquetages ; - Le terrassement sur 0,40m d'épaisseur y compris évacuation ; - Le nivellement du fond de forme et son compactage. Les surfaces seront mesurées en place.</p>	Mètre cube (M3)	25,00 €	vingt-cinq euros
A42	<p>Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/31,5 en 2 couches pour purges en chaussée y compris compactage</p> <p>Ce poste rémunère : La fourniture et la mise en oeuvre : - Géotextile anticontaminant classe 8 ; - Le transport, la fourniture et la mise en oeuvre de GNT 0/31,5 reconstitué sur une épaisseur de 0,40 m, sa mise en forme en deux couche et son compactage. Les surfaces seront mesurées en place ; - Doit être fourni les bons de pesée des transports d'approvisionnement.</p>	Tonne (T)	30,00 €	trente euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
MS01	Démarches administratives DT et DICT Ce poste rémunère l'ensemble des tâches administratives réalisés par le titulaire relative aux déclarations de travaux et aux déclarations d'intention de commencement de travaux afin d'éviter tout endommagement des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques à proximité.	Forfait (F)	100,00 €	Cent euros
MS02	Dépose et repose de panneaux de signalisation Ce poste rémunère : Le repérage sur place des équipements à déplacer - La dépose avec soin et la mise en dépôt sur le site pour réutilisation ultérieure, - La démolition des bétons de scellement, le chargement et le transport en décharge appropriée des produits de démolition, les frais de décharge. - La construction du nouveau massif d'ancrage, - La reprise au lieu de départ et la repose, y compris toutes sujétions de matériel et main d'œuvre.	Unité (U)	300,00 €	Trois cent euros
MS03	Dépose et repose de mobilier Ce poste rémunère : - Le repérage sur place des équipements à déplacer ; - La dépose avec soin et la mise en dépôt sur le site pour réutilisation ultérieure ; - La démolition des bétons de scellement, le chargement et le transport en décharge appropriée des produits de démolition, les frais de décharge ; - La construction du nouveau massif d'ancrage ; - La reprise au lieu de départ et la repose, y compris toutes sujétions de matériel et main d'œuvre.	Forfait (F)	350,00 €	Trois cent cinquante euros
MS04	Aménagement autour du poteau incendie Ce poste rémunère : - la pose de bordure T2 avec les travaux de préparation de pose en délimitation de la zone concernée ; - la fourniture et remplissage en terre végétale de la zone concernée (environ 12m²).	Unité (U)	2 150,00 €	deux mille cent cinquante euros
MS05	Aménagement autour de la dalle noréade Ce poste rémunère : - la pose de bordure T2 avec les travaux de préparation de pose en délimitation de la zone concernée ; - la fourniture et remplissage en terre végétale de la zone concernée (environ 20m²).	Unité (U)	2 150,00 €	deux mille cent cinquante euros
MS06	Fourniture et pose d'arceau de protection des candélabres Ce poste rémunère la fourniture et la pose d'une protection antichoc véhicule en acier galvanisé thermolaqué RAL à définir, hauteur 1.00m et largeur 1.00m. Il comprend notamment les terrassements et remblais supplémentaires au scellement du dispositif. Le type de protection devra être validé par le maître d'oeuvre	Unité (U)	350,00 €	Trois cent cinquante euros

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Prix unitaires HT en chiffres	Prix unitaires HT en lettres
MS07	Fourniture et pose de potelet de protection Ce poste rémunère la fourniture et pose de potelet métallique RAL à définir dans les standards du fournisseur avec le maître d'ouvrage. Le scellement au béton, la finition talochée des plots béton, les dispositifs de fixations.	Unité (U)	220,00 €	Deux cents vingt euros
MS08	Dépose ponctuelle de borduration Ce poste rémunère la démolition, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt à l'extérieur du chantier dans un lieu choisi par l'entrepreneur y compris redevance éventuelle de mise en décharge.	Mètre linéaire (ML)	12,00 €	Douze euros
MS09	Fourniture et pose de bordures T2 normalisées en béton classe A Ce poste rémunère la fourniture et la pose de bordures T2 normalisée en béton classe A, y compris l'implantation et le piquetage, la démolition de la couche de forme (éventuelle) et son réglage, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Béton de fondation sur 15 cm dosé à 300 Kg, l'épaulement coffré sur une même épaisseur. Toute fourniture et sujétions de pose en alignement ou en courbe, sujétions de raccordement aux ouvrages existants et des joints de dilatation tous les 30 m. Ce prix comprend également les bordures de liaison de type A-T.	Mètre linéaire (ML)	30,00 €	Trente euros
MS10	Apport de terre végétale Ce poste rémunère le chargement, le transport nivellement, le réglage et la mise en œuvre des terres végétales sur 0,30m	Mètre cube (M3)	40,00 €	Quarante euros
MS11	Pose de dalle podotactile Ce poste rémunère la pose de dalle podotactile au droit et de part et d'autre des passages piétons, la fourniture et mise en œuvre de dalles podotactile (largeur 0,5875m minimum selon la norme NF P98-351) de type MEDIALINE ou strictement équivalente pour la réalisation d'une bande de 4 dalles.	Unité (U)	220,00 €	Deux cents vingt euros

Date :	23/05/24
Identité du signataire :	DUCHESNE
(Prénom NOM)	Antoine
Qualité du signataire :	Bureau d'Etudes

Signature :  Ets DESCAMPS T.P.
8, ZI rue de Wedel
59540 CAUDRY
Tél. 03 27 37 13 11

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT
A01	Installation de chantier	F	1,00	550,00 €	550,00 €
A02	Signalisation de chantier	F	1,00	200,00 €	200,00 €
A03	GBA en séparation de voie circulée	F	1,00	400,00 €	400,00 €
A04	Signalisation pour déviation	F	1,00	200,00 €	200,00 €
A05	Signalisation pour phasage	F	1,00	100,00 €	100,00 €
A06	Implantation et piquetage	F	1,00	150,00 €	150,00 €
A07	Panneaux de chantier 2m x 3m	F	1,00	650,00 €	650,00 €
A25	Maintenance de la déviation locale	j	35,00	300,00 €	10 500,00 €
A08	Constat d'état des lieux	m	1 554,00	17,00 €	26 418,00 €
A09	Abattage et dessouchage d'arbre	u	71,00	200,00 €	14 200,00 €
MS01	Démarches administratives	F	0,00	100,00 €	- €
A11	Réalisation du marquage-piquetage des réseaux	F	1,00	150,00 €	150,00 €
MS02	Dépose et repose de panneaux de signalisation	u	9,00	300,00 €	2 700,00 €
MS03	Dépose et repose de mobilier existant	F	1,00	350,00 €	350,00 €
A27	Déblais de toute natures	m3	3 219,00	10,00 €	32 190,00 €
A28	Evacuation des déchets	m3	3 219,00	15,00 €	48 285,00 €
A31	Fourniture et mise en œuvre de géotextile	m ²	5 793,00	2,00 €	11 586,00 €
A33	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31,5 y compris compactage	T	5 212,00	30,00 €	156 360,00 €
A24	Fourniture et mise en oeuvre de GTLH 0/20 y compris compactage	T	988,00	35,00 €	34 580,00 €
A34	Couche d'accrochage	m2	6 156,00	1,40 €	8 618,40 €
A35	Couche de cure	m2	6 156,00	2,00 €	12 312,00 €
A36	Fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 calcaire dosés à 125 kg/m ²	T	734,00	145,00 €	106 430,00 €
A23	Déplacement de poteau incendie existant (y compris ajustement du esse entre 5m et 10m)	u	4,00	950,00 €	3 800,00 €
A41	Terrassement de purges en chaussée sur 0.40 m d'épaisseur y compris évacuation en décharge	m3	145,00	25,00 €	3 625,00 €
A42	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31,5 en 2 couches des purges de chaussée y compris compactage	T	319,00	30,00 €	9 570,00 €
A30	Sciage des enrobés	ml	436,00	4,00 €	1 744,00 €
A37	Confection d'un joint sablé	ml	436,00	4,50 €	1 962,00 €
MS04	Aménagement autour du poteau incendie : pose de bordure T2 et espaces verts	u	4,00	2 150,00 €	8 600,00 €
MS05	Aménagement autour de la dalle noréade : pose de bordure T2 et espaces verts	u	1,00	2 150,00 €	2 150,00 €
MS06	Arceau de protection candélabre	u	29,00	350,00 €	10 150,00 €
MS07	Potelet de protection	u	198,00	220,00 €	43 560,00 €
A18	Fourniture et pose de résine couleur ocre sur chaussée yc vernis	m ²	701,00	22,00 €	15 422,00 €
A19	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée l. 0,20m	m	29,00	13,20 €	382,80 €
A20	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée l. 1,00m	m	29,00	22,00 €	638,00 €
A21	Fourniture et mise en oeuvre de bande résine ocre en chaussée l. 1,50m	m	29,00	33,00 €	957,00 €
MS08	Dépose ponctuelle de borduration	m	280,00	12,00 €	3 360,00 €
A15	Fourniture et pose de bordures A2 normalisées en béton classe A	ml	105,00	25,00 €	2 625,00 €
A16	Fourniture et pose de bordurettes P1 normalisées en béton classe A	ml	923,00	20,00 €	18 460,00 €
A17	Fourniture et pose de caniveau CS1 normalisées en béton classe A	ml	175,00	24,00 €	4 200,00 €
MS09	Fourniture et pose de bordures T2 normalisées en béton classe A	ml	400,00	30,00 €	12 000,00 €
MS10	Apport de terre végétale	m3	60,00	40,00 €	2 400,00 €
MS11	Pose de dalle podotactile	u	15,00	220,00 €	3 300,00 €

Références acheteurs	Caractéristiques des fournitures	Unité	Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT
A22	Réalisation d'un abaissé de bordure en caniveau CC1 y compris réfection des enrobés	u	15,00	500,00 €	7 500,00 €
				Total HT	623 335,20 €
				Taux TVA	20%
				Montant TVA	124 667,04 €
				Total TTC	748 002,24 €

Ets DESCAMPS T.P.
8, ZI rue de Wedel
59540 CAUDRY
Tél. 03 27 37 13 11

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_17
Objet :	Décision N°2024/17 - Attribution du marché subséquent n°01 de travaux de voiries pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ? Zone d'activité de la vallée d'Hérie à
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20240614-DEC2024_17-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240614-DEC2024_17-AR-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2024.17.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20240614-DEC2024_17-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2024 à 08h47min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2024 à 08h47min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2024 à 08h47min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juin 2024 à 08h52min22s	Reçu par le MI le 2024-06-14